

**nobis**  
YOUR STOVE, OUR PASSION

# FR - Manuel d'installation, utilisation et entretien - BOIS

FLAT – ZENITH – CLASSIC



**ATTENTION****PERICOLO  
DI  
USTIONE**

LES SURFACES PEUVENT DEVENIR **TRÈS CHAUDES** - OBSERVEZ TOUJOURS LES PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ TOUT EN PORTANT LES PROTECTIONS NÉCESSAIRE.

Cher Client, nous vous remercions d'avoir choisi un produit de notre gamme.

Nous vous invitons à lire attentivement ce manuel avant de passer à son utilisation, afin de pouvoir exploiter au mieux toutes ses caractéristiques en toute sécurité.

Ce manuel contient les informations nécessaires pour une installation correcte, mise en fonctionnement, modalités d'utilisation, nettoyage et entretien du produit.

Conservez ce manuel dans un endroit approprié après l'avoir consulté avec attention.

Des installations incorrectes, opérations d'entretiens non effectuées correctement, ou la mauvaise utilisation du produit dégagent le Fabricant de tout dommage éventuel causé sur des personnes ou objets.

Tous droits réservés. Aucune partie de ce mode d'emploi ne peut être reproduite ou transmise avec un quelconque moyen électronique ou mécanique, y compris photocopie, enregistrement ou tout autre système de mémorisation, à d'autres intentions qui ne sont pas l'usage exclusivement personnel de l'acheteur, sans autorisation expresse par écrit du Fabricant.

**SOMMAIRE DU MANUEL**

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION</b>	<b>4</b>
1.1	SYMBOLES	4
1.2	UTILISATION	4
1.3	MAUVAISE UTILISATION	4
1.4	IMPORTANCE DU MANUEL	4
1.5	AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SECURITE	4
1.6	GARANTIE LÉGALE	5
1.7	EXCLUSIONS DE LA GARANTIE	5
1.8	PIÈCES DETACHÉES	6
1.9	PLAQUE D'IDENTIFICATION	6
1.10	ÉLIMINATION DU PRODUIT	6
1.11	PRODUIT HERMÉTIQUE	6
<b>2</b>	<b>CARACTÉRISTIQUES DU BOIS</b>	<b>6</b>
<b>3</b>	<b>INSTALLATION</b>	<b>7</b>
3.1	LIEU D'INSTALLATION	7
3.2	VENTILATION - ENTRÉE D'AIR AMBIANT	8
3.2.1	CANALISATION DE LA VENTILATION	8
3.3	SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT ET RACCORDS	8
3.4	CONDUIT DE CHEMINÉE	9
3.5	CHEMINÉE	10
3.6	INSTALLATION PRODUIT HERMETIQUE	10
3.7	EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE	11
3.8	DOCUMENTATION À REMETTRE	11
3.9	DÉBALLAGE DU PRODUIT	11
3.10	MONTAGE CONDUIT D'ÉVACUATION	12
3.11	KIT VENTILATION/CANALIZATION	13
3.12	BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE	14
<b>4</b>	<b>ESSAI ET ENTRETIEN</b>	<b>14</b>
4.1	ESSAI ET MISE EN SERVICE	14
4.2	ENTRETIEN SYSTÈME CONDUIT DE FUMÉES	14
4.3	ENTRETIEN DU PRODUIT	14
<b>5</b>	<b>DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT</b>	<b>15</b>
5.1	FICHE PRODUIT	15
5.2	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	15
5.3	MESURES D'ENCOMBREMENT	15
5.4	DISTANCES DE SECURITÉ	17
<b>6</b>	<b>PROCÉDURES D'UTILISATION</b>	<b>17</b>
6.1	FONCTIONS DES COMMANDES	17
6.2	ALLUMAGE DU PRODUIT	18
6.3	RÉGLAGE DE LA COMBUSTION	19
<b>7</b>	<b>NETTOYAGE DE L'APPAREIL</b>	<b>19</b>
7.1	NETTOYAGE FOYER ET TIROIR	19
7.2	NETTOYAGE DE LA VITRE	21
<b>8</b>	<b>SCHÉMA DE CÂBLAGE</b>	<b>21</b>

## 1 INTRODUCTION

Ce manuel doit être compris comme faisant partie intégrante de l'appareil. Le générateur est conçu et fabriqué conformément aux réglementations de référence pour les produits de construction (EN13240 poêles à bois, EN14785 appareils à granulés de bois, EN13229 cheminées/inserts à bois, EN12815 cuisinières à bois), avec des matériaux de qualité élevée. Les produits respectent par ailleurs les conditions essentielles de la directive 2014/35/EU (Basse Tension) et de la Directive 2014/30/EU (Compatibilité Électromagnétique).




L'impression, la traduction et la reproduction, même partielle, de ce manuel sont subordonnées à l'autorisation du fabricant, et le contenu sur logiques de fonctionnement et figures explicatives doit être considéré interdit de divulgation.

Toujours consulter des techniciens autorisés en cas de doutes ou/et perplexités sur le fonctionnement du produit.

**Le fabricant se réserve le droit de modifier, les spécifications et caractéristiques techniques et/ou de fonctionnement du produit sans aucun préavis.**

### 1.1 SYMBOLES

Dans ce manuel sont présents des symboles qui mettent en évidence l'importance de descriptions ou concepts particuliers :

	<b>INFORMATION</b> : Le respect de ces instructions garantit le bon fonctionnement du produit.
	<b>ATTENTION</b> : Symbole utilisé pour identifier des informations très importantes.
	<b>DANGER</b> : La présence de ce symbole demande une attention extrême, afin de garantir la sécurité de l'utilisateur et du produit.

### 1.2 UTILISATION

Le produit faisant l'objet de ce manuel est un foyer pour le chauffage à usage domestique, alimenté à charge automatique et exclusivement avec granulés de bois.

Le produit a été conçu et produit pour fonctionner en toute sécurité dans les conditions suivantes :

- installation effectuée par du personnel spécialisé et selon les normes de référence spécifiques ;
- utilisation dans les limites indiquées dans le fiche produit et dans le présent manuel ;
- respect des procédures techniques décrites dans le manuel ;
- exécution de l'entretien ordinaire dans les délais et selon les modalités indiqués dans ce manuel ;

- exécution en temps opportun de l'entretien extraordinaire en cas de besoin (dysfonctionnement) ;
- activation et entretien des dispositifs de sécurité (ne pas retirer ou désactiver ces dispositifs).

### 1.3 MAUVAISE UTILISATION

Le produit doit être destiné à l'utilisation pour laquelle il a été expressément réalisé ; pour tout autre emploi, toute responsabilité du fabricant est exclue pour des dommages sur des personnes, animaux ou objets.

« Mauvaise utilisation » signifie :

- utiliser le produit comme incinérateur ;
- utilisation du produit avec un combustible autre que celui décrit au paragraphe « Caractéristiques du bois » ;
- utilisation du produit avec combustibles liquides ;
- utilisation du produit avec porte feu ouverte et/ou vitre cassée et/ou tiroir cendres extrait.

Tout autre emploi de l'appareil autre que celui prévu être préalablement autorisées par écrit par le Fabricant.

Par ailleurs, le Fabricant décline toute responsabilité pour des erreurs d'installation, réglage et entretien du produit.

### 1.4 IMPORTANCE DU MANUEL

Le manuel vise à fournir les règles fondamentales pour une installation, utilisation et entretien corrects du produit.

**STOCKAGE DU MANUEL** : Veuillez conserver le présent manuel dans un endroit facilement reconnaissable et d'accès rapide ;

**DÉTÉRIORATION OU PERTE** : Consulter le site officiel pour télécharger une copie digitale du manuel ;

**CESSION DU PRODUIT** : En cas de vente du produit entre privés, le propriétaire est obligé de le remettre avec son manuel, en tant que partie intégrante.

### 1.5 AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SECURITE

Le non-respect des instructions de ce manuel peut causer des dommages aux personnes, animaux ou choses.

- L'installation, la vérification du système et du fonctionnement du produit doivent être effectués exclusivement par un personnel qualifié et autorisé ;
- Le produit doit être branché à un conduit de fumée simple qui garantit le tirage déclaré par le Fabricant et qui respecte les normes d'installation prévues ;
- La pièce où est installée le produit doit être convenablement oxygénée (prise d'air) ;
- Ne touchez pas les surfaces chaudes sans les



moyens de protection adéquats, afin d'éviter des brûlures ;

- Quand il est en fonctionnement, les surfaces externes atteignent des températures élevées ;
- Il est interdit d'apporter des modifications au produit sauf autorisation expresse par écrit par le Fabricant ;



**• En cas d'incendie du conduit de fumée, appelez immédiatement les pompiers ;**

- Le produit ne peut pas être utilisé par des mineurs, personnes incapables de comprendre ou de vouloir ou par des personnes aux capacités sensorielles, physiques ou mentales réduites. En outre, le produit ne doit pas être utilisé par des personnes qui, malgré la capacité susmentionnée, n'ont pas reçu une formation adéquate sur l'utilisation et l'entretien, et qui de toute façon n'ont pas lu ce manuel dans son intégralité.
- Les enfants doivent être tenus à l'écart du générateur, en particulier pendant le fonctionnement et l'entretien, et ne doivent pas pouvoir y accéder pour jouer, même si le produit est éteint et froid.
- Le nettoyage et l'entretien de routine, qui peuvent être effectués par l'utilisateur, ne doivent pas être effectués par des mineurs, personnes incapable de comprendre ou de vouloir ou par des personnes aux capacités sensorielles, physiques ou mentales réduites. En outre, ces opérations ne doivent pas être effectuées par des personnes qui, malgré la capacité susmentionnée, n'ont pas reçu une formation adéquate sur l'utilisation et l'entretien, et qui, en tout cas, n'ont pas lu ce manuel dans son intégralité.



- Ne pas poser de vêtements ou de linge sur le produit, ni sec ni mouillé. - **Risque d'incendie ;**
- Tout matériau combustible ou sensible à la chaleur (p. ex., canapés, tables, chaises, rideaux, etc.) doit être maintenu à une distance de sécurité du produit, conformément au tableau du chapitre « Distances de sécurité » - **Risque d'incendie ;**
- Ne placez pas le séchoir à linge devant le générateur à une distance inférieure à celle indiquée au chapitre « Distances de sécurité » - **Risque d'incendie ;**

- Pendant l'utilisation normale du produit, la porte du foyer doit toujours être fermée ;
- Le produit doit être connecté électriquement à un système équipé d'une mise à la terre efficace ;
- Ne touchez pas le générateur si vous êtes pieds nus et/ou avec des parties du corps mouillées et/ou humides ;
- Ne pas tirer, déconnecter, tordre les câbles électriques connectés au produit, le cas échéant, même s'ils sont déconnectés du réseau électrique, et éviter tout contact avec des parties chaudes et/ou des conduits de fumée ;
- Le produit peut être installé dans un endroit adapté ayant un volume minimum de 50 m<sup>3</sup>.
- Pour le produit non étanche, il est interdit de l'installer dans les chambres, salles de bains,

toilettes et studios « à une pièce » ;

- Il est interdit d'installer le produit dans des environnements à atmosphère explosive, lieux à risque d'incendie, entrepôts de matériaux combustibles.
- Il est également interdit de l'installer dans des pièces qui ne doivent pas être chauffées ou pour lesquelles le chauffage n'est pas prévu ;
- Vérifiez s'il y a des blocages avant d'utiliser le produit après une longue période de non-utilisation.

## 1.6 GARANTIE LÉGALE

Afin de bénéficier de la garantie légale, l'utilisateur doit observer scrupuleusement les instructions indiquées dans ce manuel, et notamment :

- toujours utiliser le produit dans ses limites de fonctionnement ;
- effectuez toujours l'entretien de routine ;
- permettre aux personnes dont les capacités et aptitudes ont été prouvées, et dûment formé à cet effet, d'utiliser le produit ;
- utiliser les pièces de rechange d'origine spécifiques au modèle de l'appareil.

Il faut également fournir le suivant :

- reçu fiscal prouvant la date d'achat ;
- certificat de conformité de l'installation délivré par le personnel autorisé.

La non-observation des prescriptions contenues dans ce manuel impliquera l'annulation immédiate de la garantie sur le produit et sur d'éventuelles pièces de rechange montées plus tard.

## 1.7 EXCLUSIONS DE LA GARANTIE

Sont exclus de la garantie tous les dysfonctionnements et/ou dommages à l'appareil dus aux causes suivantes :

- dommages causés par la manutention et le transport ;
- toutes les parties qui résultent défectueuses à cause de négligence dans l'utilisation, entretien erroné, installation non conforme à celle spécifiée par le fabricant (toujours se référer à ce manuel) ;
- d'autres dommages causés par une intervention erronée de l'utilisateur pour essayer de remédier au défaut initial ;
- aggravation des dommages causés par l'utilisation de l'appareil par l'utilisateur même après qu'un défaut est devenu apparent ;
- dommages dus à l'utilisation du produit comme chauffe-plats ;
- inefficacité des cheminées, des conduits de fumée ou des parties du système dont dépend l'appareil qui génèrent de la condensation ;
- dommages causés par des altérations de l'appareil, agents atmosphériques, catastrophes

naturelles, actes de vandalisme, chocs électriques, incendies, défauts du système électrique et/ou hydraulique ;

- les dommages causés par une charge excessive prolongée de combustible (voir paragraphe « Caractéristiques du bois »).

Sont par ailleurs exclus de cette garantie :

- les composants normalement sujets à l'usure telles que joints, vitres, revêtements, éléments peints, chromés ou dorés, les poignées et les câbles électriques, lampes, résistance de démarrage, voyants lumineux, pommeaux, toutes les parties amovibles du foyer (p. ex. matériau réfractaire, brasero) et/ou sujets à l'action directe du feu ;
- les variations chromatiques des parties peintes et en céramiques, ainsi que les fissures de la céramique, car elles sont des caractéristiques naturelles du matériau et de l'utilisation du produit ;
- travaux de maçonnerie ;
- éléments d'installation (si présents) non fournis par le fabricant.

Toute intervention technique de remise en état du produit doit être convenue avec le Centre d'Assistance Technique Autorisé, qui se réserve le droit d'accepter ou non la charge, et seront effectuées moyennant les frais en vigueur.

Les frais de réparation d'interventions techniques incorrectes, d'altérations ou, en tout cas, de facteurs qui peuvent nuire à l'appareil non imputables à des défauts de fabrication seront également à la charge de l'utilisateur.

Sans préjudice des limites imposées par les lois ou règlements, toute garantie de confinement des nuisances atmosphériques et sonores est également exclue.

## 1.8 PIÈCES DETACHÉES

Utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine.

N'attendez pas que les composants s'usent avant de les remplacer.

Cette mesure permet d'éviter les accidents causés aux personnes, aux animaux ou aux choses en cas de dysfonctionnement du produit.

Pour remplacer les pièces, les consommables et pour effectuer un entretien extraordinaire sur le produit, il est conseillé de contacter le personnel autorisé.

## 1.9 PLAQUE D'IDENTIFICATION

La plaque située à l'arrière du produit indique toutes les données de l'appareil, y compris les données du fabricant, le numéro de série et le marquage CE.

## 1.10 ÉLIMINATION DU PRODUIT

La démolition et l'élimination du produit relèvent de la responsabilité exclusive du propriétaire, qui doit agir conformément aux lois en vigueur dans son pays en matière de sécurité, respect et protection de l'environnement.

À la fin de son cycle de vie, le produit ne doit pas être mis au rebut avec les déchets urbains.

Il peut être livré aux centres de collecte différenciés spéciaux mis en place par les administrations municipales, ou aux détaillants qui offrent ce service.

En éliminant correctement le produit, l'utilisateur contribue à prévenir d'éventuelles conséquences négatives pour l'environnement et la santé d'une élimination inadéquate. Cela permet également la récupération des matériaux qui le composent afin d'obtenir d'importantes économies d'énergie et de ressources.

## 1.11 PRODUIT HERMÉTIQUE

Les produits construits avec une structure parfaitement étanche ne consomment pas l'oxygène de l'environnement, car ils prélèvent l'air de l'extérieur de la maison (si correctement installés) et peuvent donc être placés à l'intérieur de toutes les maisons à haut degré d'isolation, telles que les « maisons passives » ou « à haute efficacité énergétique ». Cette astuce permet d'éviter toute émission de fumée dans la pièce et l'installation de grilles de ventilation.

Les produits hermétiques peuvent également être installés en présence d'un système de ventilation forcée ou dans des pièces pouvant entrer en dépression par rapport à l'extérieur.

## 2 CARACTERISTIQUES DU BOIS

Les combustibles autorisés sont les bûches de bois. Seules des bûches de bois sèches (teneur en eau max. 20 %) doivent être utilisées. Une charge maximale de 2 à 3 bûches est recommandée. De plus, les pièces doivent avoir une longueur d'env. 20-30 cm et une circonférence maximale de 30-35 cm.

Les mesures de la chambre de combustion sont les suivantes :

largeur 32 cm.

hauteur 45 cm.

profondeur 35 cm.

Reportez-vous à ces dimensions pour acheter du bois déjà en bûches de 33 cm maximum. Il est préférable d'utiliser des essences durables, telles que hêtre, chêne et l'orme. *Éviter les essences très aromatiques ou à forte teneur en résine (myrtacées, eucalyptus, pin, sapin) qui peuvent endommager le produit, même gravement.*

Combustible recommandé : HÊTRE

- pouvoir calorifique : environ 4,6 kWh/kg ;
- taux d'humidité idéal : de 15% à 20% ;
- longueur max. bûches : 33 cm



Le bois doit être stocké dans un environnement sec et pas excessivement froid. Il est également recommandé de conserver une quantité de bois suffisante pour 2/3 jours de fonctionnement dans la pièce où le produit est en fonctionnement, afin de permettre le séchage de toute humidité présente. La négligence de cet aspect réduit le potentiel thermique du combustible et oblige à effectuer plus d'entretien du produit.

Attention à l'utilisation de bûches pressées, car elles ont un pouvoir calorifique élevé ; il en résulte le danger de surchauffer l'appareil, et ainsi d'affecter son fonctionnement.

#### Combustibles interdits

Il est recommandé de ne pas utiliser les combustibles suivants, car ils pourraient présenter des risques pour la santé et l'environnement, outre le fait de faire **déchoir la garantie** :

- bois très humide
- bois traité (aggloméré, laqué, vernis, collé, etc...)
- papiers et cartons traités (peints, huilés, essuie-tout imprégnés, etc.)
- résidus de transformation du bois tels que copeaux et/ou sciure de bois
- combustibles liquides
- charbon et autres dérivés fossiles
- déchets, plastiques et/ou en général tout ce qui dégage des substances toxiques et polluante lors de sa combustion.
- Noyaux, grignons, maïs, coquillages, mélanges de ce qui précède avec des granulés de bois, granulés NON produits uniquement avec de la sciure de bois.

Les données techniques déclarées ont été obtenues en utilisant de l'essence de hêtre de classe A1 (selon la norme UNI EN ISO 17225-5) et une humidité inférieure à 20%. L'utilisation d'autres essences pourrait nécessiter des ajustements spécifiques et pourrait amener le produit à obtenir des rendements différents.

## 3 INSTALLATION



L'installation et l'utilisation doivent être conformes à toutes les normes de référence ISO, EN, UNI en vigueur et aux lois locales et nationales.

L'installation du produit et le raccordement au système d'évacuation des fumées et au système de chauffage doivent être effectués par un

technicien qualifié, conformément aux lois en vigueur (en Italie, p. ex., le DM 37/08 et ses modifications ultérieures et le Décret-loi 28/11 et modifications ultérieures).



**Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande d'indemnisation pour les dommages dus à une installation non conforme aux normes techniques et à toutes les dispositions législatives en vigueur, ou à une installation réalisée par des personnes incompetentes et non autorisées, comme indiqué au paragraphe précédent.**

### 3.1 LIEU D'INSTALLATION

- Le choix de la position de montage doit se faire en fonction de l'environnement d'installation, de la présence d'un conduit de fumée approprié (ou de la possibilité d'installer un), de la présence (le cas échéant) d'un système électrique conforme, de la présence d'un système aéraulique ou hydraulique et, le cas échéant, de la possibilité d'avoir ventilation directe, indirecte ou canalisation d'air.
- L'endroit d'installation doit être approprié (voir aussi les normes techniques en vigueur, p. ex. UNI10683). Il ne doit pas s'agir d'un local à risque d'incendie, d'un local potentiellement dangereux, d'un dépôt de matière combustible, d'un local non chauffable (cas dans lequel l'appareil chauffe l'endroit d'installation).
- Évaluer la capacité du grenier/plancher avant la pose. Si la construction existante ne répond pas à cette exigence, des mesures appropriées doivent être prises (p. ex. une plaque de répartition des charges). Il est conseillé de consulter un professionnel en la matière.
- L'endroit d'installation doit avoir un volume minimal de 50 m<sup>3</sup>.
- La position de l'appareil à l'intérieur de l'endroit d'installation doit tenir compte des distances minimales de sécurité anti-incendie. S'il y a des matériaux combustibles et/ou des matériaux sensibles à la chaleur (meubles, rideaux, canapés, murs et surfaces en bois, matériaux de construction isolants, etc.) adjacents au générateur, les distances minimales à l'air libre doivent être conformes au tableau du chapitre « Distances de sécurité ».
- L'installation de l'appareil doit tenir compte de la présence éventuelle d'autres générateurs de chaleur ou d'autres systèmes d'aspiration (p. ex. hottes, ventilateurs d'extraction,...) aux fins de :
  - la somme des puissances, pour la prévention des incendies ;
  - possible coexistence, p. ex., avec des appareils à gaz et/ou diesel non étanche (voir norme technique UNI10683). Il convient de rappeler qu'il est interdit d'installer des appareils à biomasse non étanches dans des pièces communiquant avec d'autres endroits où se trouve une

générateur à gaz ou diesel de type A ou B ;

- évaluation de l'adéquation du système de ventilation directe et/ou indirecte des locaux desservant les systèmes d'aspiration et les appareils présents ;
- L'installateur doit analyser les caractéristiques techniques de l'appareil pour vérifier sa compatibilité avec les exigences énergétiques de l'endroit(s) desservi(s) et la coexistence avec d'éventuels autres appareils présents.

### 3.2 VENTILATION - ENTRÉE D'AIR AMBIANT

- L'endroit d'installation des appareils non hermétiques doit être suffisamment ventilé avec des ouvertures appropriées et bien positionnées, afin de permettre la réintégration de l'air dans l'environnement. Il convient de rappeler qu'un appareil non hermétique utilise l'air du local d'installation pour alimenter le feu, consommant ainsi l'oxygène à l'intérieur.
- La ventilation est considérée comme suffisante lorsque la pièce est pourvue d'entrées d'air selon le tableau :

CATÉGORIE D'APPAREILS	NORME DE RÉFÉRENCE	% SECTION RÉELLE PAR RAPPORT À SECTION SORTIE FUMÉES DU PRODUIT	VALEUR D'OUVERTURE RÉELLE MINIMALE DU CONDUIT DE VENTILATION
Cheminées	UNI EN 13229	50%	200 cm <sup>2</sup>
Poêles	UNI EN 13240	50%	100 cm <sup>2</sup>
Cuisinières	UNI EN 12815	50%	100 cm <sup>2</sup>

- Si la prise de ventilation est réalisée dans un local adjacent et communiquant avec l'extérieur, le trou entre le local de ventilation et le local d'installation doit être doublé à chaque passage (voir UNI10683). Le trou vers le milieu extérieur doit être égal à ce qui est prescrit au point précédent. Faites attention à tout autre système d'aspiration pour éviter que le local de ventilation et/ou le local d'installation ne se dépressurise.
- La différence de pression maximale autorisée entre l'extérieur et le local d'installation est toujours, et dans tous les cas, au maximum de 4Pa (c'est-à-dire la dépression ambiante).
- L'air pour la ventilation des endroits d'installation ne peut pas être prélevé dans des pièces à risque d'incendie, tels que garages, chambres, salles de bains et toilettes, ou pièces communes de l'immeuble.
- Il est interdit de puiser l'air comburant dans les vides sanitaires ou à moins d'un demi-mètre des bouches de reprise/refoulement des vides sanitaires.
- Les trous de ventilation peuvent être équipés de grilles qui ne doivent pas réduire la section utile et doivent permettre les opérations d'entretien de routine.
- Les bouches de ventilation ne doivent JAMAIS être obstruées par tout type de matériau, même partiellement, qui pourrait mettre en danger la

santé des occupants.

- Les bouches de ventilation doivent être conformes aux normes techniques et à toute réglementation locale et nationale applicable, notamment en ce qui concerne la section, la position, le type et les caractéristiques.
- En cas d'installation d'appareils hermétiques et avec installation étanche, l'ouverture du trou de ventilation n'est pas nécessaire avec le conduit de ventilation approprié.
- En présence de VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée), l'installation avec de l'air comburant puisé dans le local d'installation n'est pas autorisée (voir le chapitre « Canalisation de la ventilation ») ;
- Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande d'indemnisation pour les dommages dus à une installation non conforme aux bouches de ventilation susmentionnées, aux normes techniques et à toutes les dispositions législatives en vigueur.

#### 3.2.1 CANALISATION DE LA VENTILATION

- Pour canaliser l'air de combustion de l'extérieur vers l'appareil traditionnel, ou dans le cas d'une installation étanche avec appareil hermétique, il est nécessaire d'installer un conduit de ventilation.
- Le conduit de ventilation doit avoir une section égale ou supérieure au raccordement d'air comburant de l'appareil.
- Le conduit de ventilation doit avoir la même section sur toute sa longueur, toute restriction de section n'est autorisée qu'à l'entrée du générateur ;
- Les conduits de ventilation et les grilles correspondantes doivent être conformes aux normes techniques et aux réglementations locales et nationales en vigueur, notamment en ce qui concerne la section, la position, le type et les caractéristiques.
- Le fabricant décline toute responsabilité et toute demande d'indemnisation pour les dommages dus à une installation non conforme des conduits de ventilation par rapport à ce qui précède, dans le respect des normes techniques et de toutes les dispositions législatives en vigueur.
- En présence de VMC (Ventilation Mécanique Contrôlée) l'installation d'appareils hermétiques ou à foyer fermé est autorisée, mais avec l'air de combustion puisé directement à l'extérieur à l'aide d'un conduit de ventilation.

#### 3.3 SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT ET RACCORDS

Par le terme de « système d'échappement » on indique les tuyauteries qui connectent l'appareil au conduit de cheminée et qui servent à véhiculer les fumées de combustion vers l'extérieur.

Le conduit de fumée est une section très importante qui doit être correctement installée pour assurer le bon fonctionnement du système.



- Tous les conduits de fumée doivent être dimensionnés à l'aide d'un calcul thermo-fluidodynamique, conformément à la norme EN13384-1 ;
- Les conduits de fumée doivent être installés selon la norme technique UNI10683 ;
- Pour les conduits métalliques, respecter la norme produit EN1856-2 ;
- Les sections subhorizontales doivent avoir une pente ascendante minimale de 3 % ;
- La longueur de la section sous-horizontale doit être minimale et sa projection sur le plan ne doit pas excéder 2 mètres ;
- Le nombre de changements de sens, y compris celui du raccordement cheminée/conduit de fumée, ne doit pas dépasser 3, excluant le « T » ou le coude positionné au raccordement du générateur (dans le cas d'appareils à sortie arrière). Les changements de direction ne doivent pas avoir un angle supérieur à 90° (coudes de max. 45° sont recommandés) ;
- La section doit avoir un diamètre constant ou supérieur depuis la sortie du foyer jusqu'au raccordement dans le conduit de fumée ;
- L'utilisation de tuyaux métalliques flexibles, même non extensibles, est interdite ;
- Le conduit de fumées pour les appareils équipés d'un ventilateur côté fumées doit assurer l'étanchéité des produits de combustion et avoir la classe P1 d'étanchéité à la pression minimale ;
- Dans tous les cas, les conduits de fumées doivent être étanches aux produits de combustion et aux condensats, ainsi qu'isolés s'ils passent à l'extérieur de la pièce d'installation ;



- Pour assurer une bonne expulsion des fumées, il est nécessaire de créer un premier tronçon vertical de conduit de fumée d'au moins 1 m ;
- Les conduits de fumées ne doivent pas traverser des locaux dans lesquels l'installation d'appareils à combustion est interdite, locaux à risque d'incendie, endroits avec compartiments coupe-feu, locaux présentant un risque spécifique d'incendie ou des locaux non visitables ;
- Tout le parcours du conduit de fumée doit respecter les distances de sécurité par rapport aux matériaux inflammables prévues par le fabricant des composants du conduit de fumée lui-même.
- Il est interdit d'installer des dispositifs de réglage manuel du tirage sur les appareils à tirage forcé ;
- Fournir le point d'échantillonnage pour la mesure du tirage et l'analyse des fumées, conformément aux normes UNI10683 et UNI10389-2.

### 3.4 CHEMINÉE

Le terme cheminée/conduit désigne la section du système d'évacuation des produits de combustion depuis le raccordement au générateur, ou au conduit de fumée, jusqu'au toit.

Lors de la réalisation du conduit de fumée, il faut

appliquer les prescriptions suivantes :

- Pour les conduits métalliques, respecter la norme EN 1856-1 ;
- Tous les cheminées/conduits de fumée doivent être dimensionnés à l'aide d'un calcul thermo-fluidodynamique, conformément à la norme EN13384-1.
- Les cheminées/conduits de fumée doivent être installés selon la norme technique UNI10683. L'utilisation de systèmes de cheminée et de conduits est autorisée.
- Le fonctionnement sous pression positive n'est pas autorisé. Les systèmes de cheminée et les conduits canalisés doivent fonctionner sous pression négative par rapport à l'environnement, conformément à la fiche technique du produit.
- Il doit être fabriqué avec des matériaux appropriés pour garantir la résistance aux normales contraintes thermiques et mécaniques, il doit avoir une résistance à la corrosion appropriée pour les combustibles solides et avoir une isolation correcte, afin d'éviter la formation de condensation, et donc il doit être isolé thermiquement ;
- Avoir un parcours principalement vertical et être exempt d'étranglements sur toute sa longueur ;



- Être correctement espacés par un intervalle d'air et isolés des matériaux inflammables. Dans le cas de l'installation d'une cheminée composite, le calcul thermique doit être effectué conformément à la norme EN15287 pour vérifier les températures de surface à des fins de prévention des incendies ;
- En cas d'installation d'un système de cheminée, les distances de sécurité par rapport aux matériaux inflammables doivent être évaluées conformément à la désignation du produit indiquée dans le marquage CE, dans la DoP et dans la plaque de la cheminée ;
- Les changements de direction doivent être au maximum de 2 et avec un angle maximale de 45° ;
- Le conduit de fumée à l'intérieur de la maison doit, dans tous les cas, être isolé et peut être inséré dans un puit de lumière, à condition qu'il soit conforme à la réglementation relative aux conduits ;
- Le système d'échappement doit être raccordé au conduit de fumée au moyen d'un raccord en T équipé d'une chambre visitable pour la collecte des résidus de combustion et surtout pour la collecte des condensats ;
- La sortie de la cheminée/conduit de fumée doit être au-dessus du toit, conformément à la norme UNI10683.



- Il est interdit de raccorder l'appareil à une cheminée/conduit de fumée partagée avec d'autres appareils ou en présence de hottes aspirantes ou d'autres aspirateurs. Les conduits collectifs ne sont pas autorisés. L'évacuation directe à paroi ou vers des espaces fermés et toute autre forme de drainage non prévue par la réglementation en vigueur dans le pays d'installation (en Italie, seul l'évacuation du toit est autorisé) sont interdites.

- Il est possible d'utiliser l'air de l'espace intermédiaire de la fente technique, conformément aux dispositions de la norme UNI10683 ;
- En cas de conduits multiples, évitez les interférences mutuelles et faites attention aux pressions, distances et coexistence des différents conduits, conformément à la norme UNI10683 ;
- En cas de fonctionnement humide, mettre en place le système d'évacuation des condensats en suivant scrupuleusement les dispositions de la norme UNI10683 ;

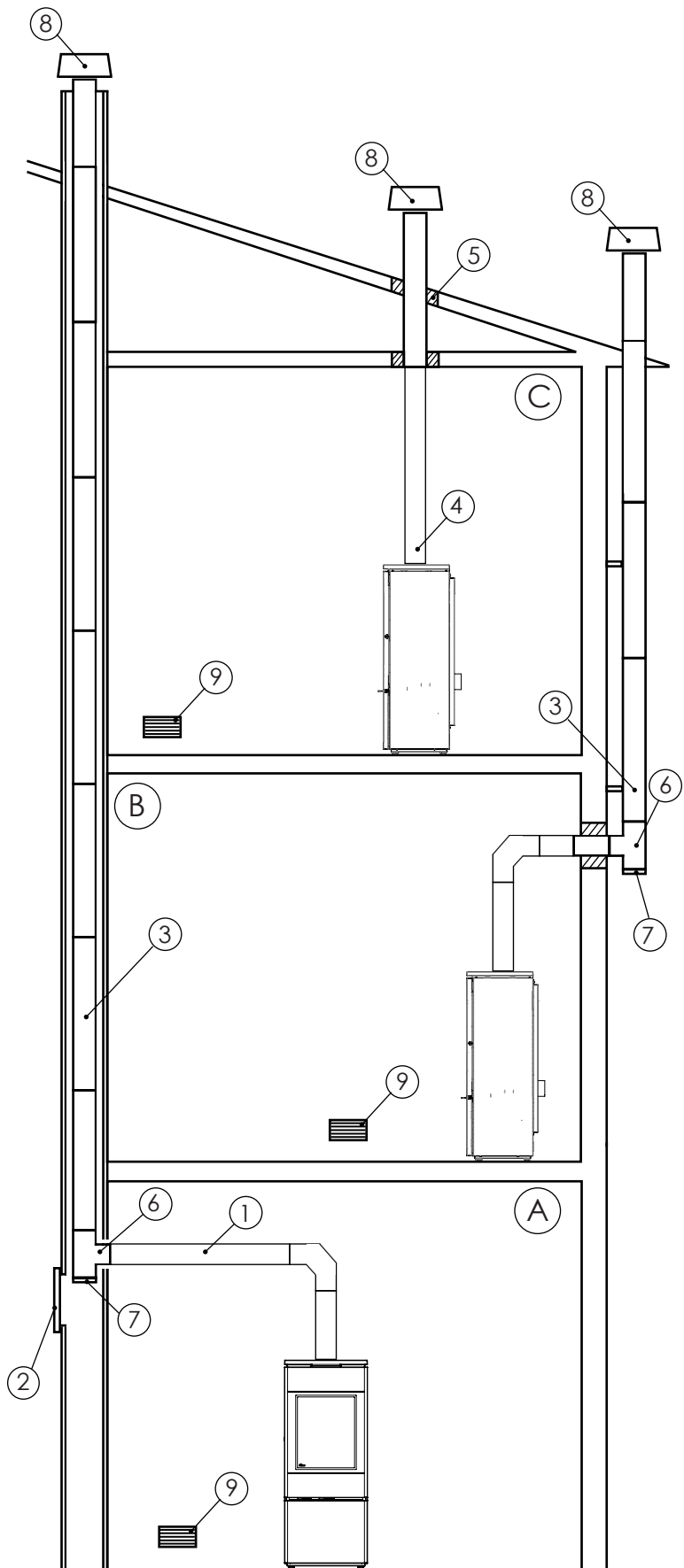
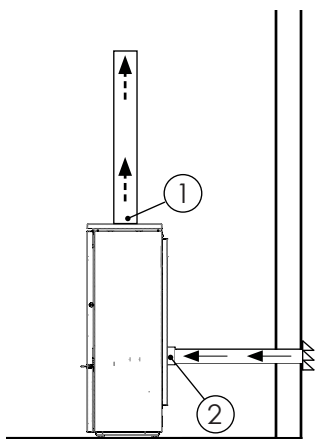
### 3.5 CHEMINÉE

La norme UNI10683 prescrit que la cheminée doit être conforme aux caractéristiques suivantes :

- La section de sortie des fumées doit être au moins le double de la section interne de la cheminée ;
- Être façonné de manière à empêcher la pénétration d'eau ou neige ;
- Être construit de façon à ce qu'en cas de vent l'évacuation des fumées soit également assurée (bouchon coupe-vent) ;
- Le niveau de sortie, qui est mesuré entre la toiture et le point inférieur de la section de sortie des fumées dans l'atmosphère, doit être en dehors de la zone de reflux ;
- Toujours être positionné à l'écart des antennes ou paraboles et ne doit jamais être utilisé comme support ;
- Doit assurer un entretien régulier ;
- Il doit être installé en respectant les distances d'autres cheminées, d'obstacles sans ouvertures et d'obstacles avec ouvertures (portes, fenêtres, lucarnes, puits de lumière, etc.) conformément à la norme UNI10683.

### 3.6 INSTALLATION PRODUIT HERMETIQUE

Dans le cas d'un produit hermétique, l'installation peut être réalisée comme suit : évacuation des fumées (1) et récupération de l'air comburant directement depuis l'extérieur de la maison (2)



### 3.7 EXEMPLES D'INSTALLATION CORRECTE

Veillez toujours vous référer à la norme UNI 10683 pour l'installation du produit par un professionnel agréé, qui est tenu de délivrer le CERTIFICAT DE CONFORMITÉ D'INSTALLATION pour tout le territoire italien. Exemples : (A) nécessité d'une section horizontale pour le raccordement à un conduit de fumée déjà existant. Afin de réduire le dépôt de cendres dans la section horizontale du tuyau, qui ne doit pas dépasser 2m (1), il faut respecter une pente ascendante minimale de 3-5%. Le conduit de fumée existant doit pouvoir être visitable (2).

L'installation du produit (B) nécessite un conduit de fumée isolé (3), car l'ensemble du conduit a été monté à l'extérieur de la maison.

L'exemple (C) montre un système d'échappement à simple paroi (4) pour la section à l'intérieur de la maison. Par rapport à la partie située dans le grenier, à l'extérieur de la pièce d'installation du générateur, il est nécessaire d'installer une section isolée avec une double traversée du grenier et du toit ; les trous pour le passage du tuyau doivent respecter les distances de sécurité minimales indiquées sur les étiquettes des sections du conduit de fumée lui-même, en faisant attention au matériau traversé :

- si communiquant avec du béton, briques, etc. ;
- si communiquant avec du bois, matériaux composites, etc.

Dans les deux cas, insérez un passage de toit approprié (5) entre le conduit de fumée et le grenier.

Il est recommandé de vérifier et de respecter la plaque du conduit de fumée, en particulier les distances de sécurité par rapport aux matériaux combustibles.

Les règles précédentes s'appliquent également aux trous de raccordement percés dans le mur.

Dans la partie inférieure du conduit de fumée, pour les installations, un raccord en T (6) avec bouchon d'inspection (7) a été monté.

Dans la partie supérieure du conduit de fumée, pour les 3 installations, une cheminée avec chapeau coupe-vent (8) a été monté.

Dans la maison, pour les 3 installations, une grille (9) a été prévue pour assurer une bonne oxygénation de la pièce où le produit a été positionné. Grille non nécessaire s'il s'agissait d'un appareil hermétique avec prise directe de l'air de combustion de l'extérieur.

### 3.8 DOCUMENTATION À REMETTRE

À la fin de l'installation, l'installateur doit remettre à l'utilisateur :

- le manuel d'utilisation et d'entretien de l'appareil fourni par le fabricant ;
- la documentation technique des accessoires utilisés et soumis à entretien ;

- la documentation relative au système d'évacuation des produits de combustion ;
- Livret du système ;
- documentation de la réussite de l'installation et des tests fonctionnels ;

La documentation utile aux fins des responsabilités de l'installateur doit comprendre :

- description détaillée (également photographique) de la présence d'autres générateurs de chaleur ;
- déclaration de pleine conformité du système (D.M. 37/08) ;
- description générale, schéma, ou documentation photographique des modifications apportées à l'installation, s'il a été nécessaire d'intervenir lors de l'installation ;
- L'utilisation de matériel certifié avec le marquage CE (305/2011) ;
- toute information pertinente aux fins de la garantie ;
- la date et la signature de l'installateur ;

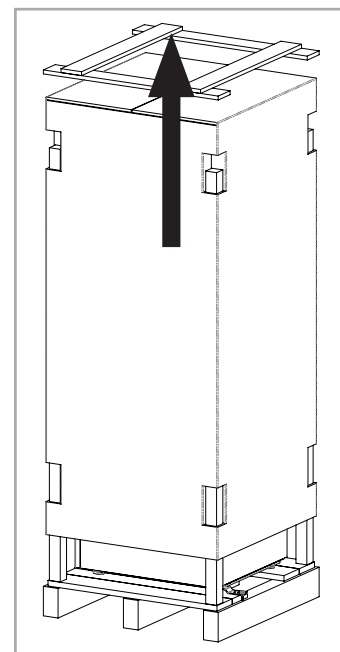


**NOBISSRL décline toute responsabilité en cas de non-respect de toute norme d'installation et de mise en service de ses produits.**

### 3.9 DÉBALLAGE DU PRODUIT

L'emballage est composé d'un carton recyclable selon les normes RESY et d'une palette en bois. Tous les matériaux d'emballage peuvent être réutilisés pour un usage similaire ou éventuellement éliminés comme des déchets assimilables aux solides urbains, conformément à la réglementation en vigueur.

Coupez la sangle qui lie la palette à l'emballage et soulevez le carton ; retirez le sac en plastique qui entoure le produit en vous assurant qu'il est intact.

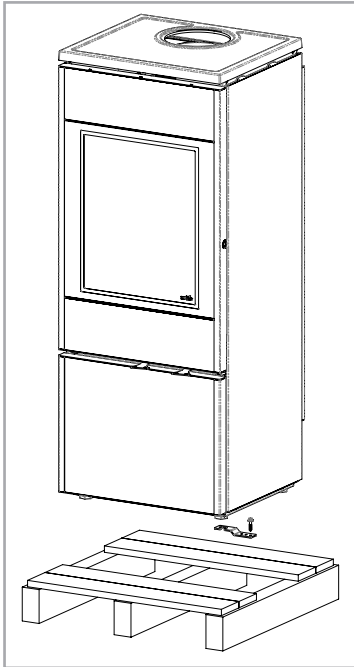


Le corps doit toujours être déplacé en le

maintenant en position verticale à l'aide d'un chariot.

Une attention particulière doit être portée à la protection de la porte et de sa vitre contre les chocs mécaniques qui compromettent leur intégrité.

Si possible, déballez le produit à proximité de la zone où il sera installé.



Pour retirer l'appareil de la palette, il est nécessaire de dévisser les étriers métalliques qui le maintiennent ancré, de manière à le dégager de la base en bois.

Positionnez l'appareil et procédez à son raccordement au conduit de fumée. Ajustez les 4 pieds jusqu'à ce que vous trouviez le bon niveau pour connecter correctement le conduit et la collerette.

### 3.10 MONTAGE CONDUIT D'ÉVACUATION

Vous trouvez ci-dessous le système de montage du conduit de sortie des fumées, qui peut être supérieure (installation de série) ou arrière, en effectuant les opérations illustrées ici.

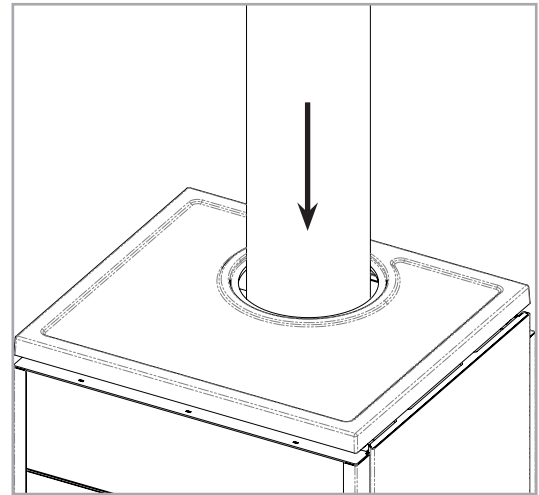


Ce chapitre traite également des options d'installation non standard. Dans ce cas, les tuyaux sont exclus, mais peuvent cependant être achetés auprès de votre revendeur/centre d'assistance de confiance.



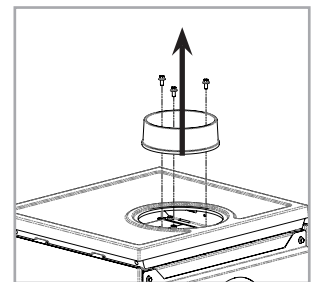
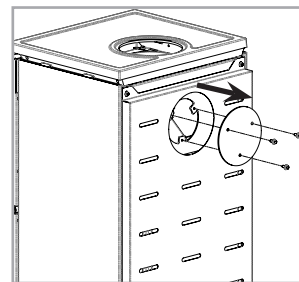
L'installation et le démontage/remontage de l'appareil doivent être effectués par du personnel qualifié autorisé par Nobis Srl. Veuillez noter que l'ouverture de l'appareil par du personnel non autorisé entraîne la déchéance de la garantie du produit.

#### CONNEXION SUPÉRIEURE

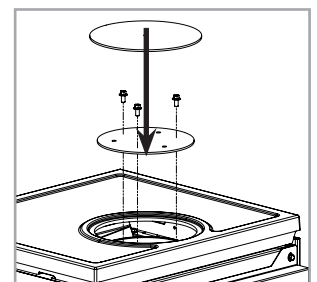
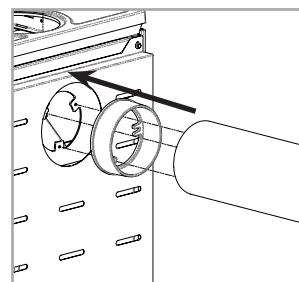


**ATTENTION À LA SECTION DU CONDUIT DE FUMÉE INITIAL, QUI DOIT SUPPORTER DES TEMPÉRATURES POUVANT FACILEMENT ATTEINDRE MÊME PLUS DE 600°C. LA DÉPRESSION DU CONDUIT DE FUMÉE DOIT RESPECTER LA VALEUR MINIMALE DE 11Pa.**

#### CONNEXION À L'ARRIÈRE



Retirez le trou pré-percé arrière pour accéder et retirez le bouchon en agissant sur les 3 vis à l'aide de la clé hexagonale de 8 mm. Répétez l'opération pour retirer la collerette en fonte fixé à la tête du produit.

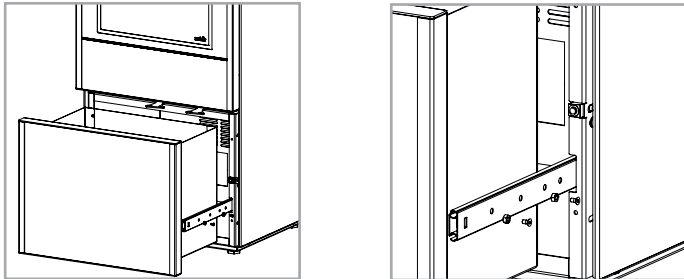


Avec les 3 vis M5, fixez la collerette là où le bouchon a été retiré précédemment et raccordez la section horizontale du système d'échappement ; Fixer le bouchon sur la tête du produit en correspondance avec le trou, préalablement ouvert dans la configuration « sortie supérieure », et positionner le panneau de revêtement, fourni comme accessoire.



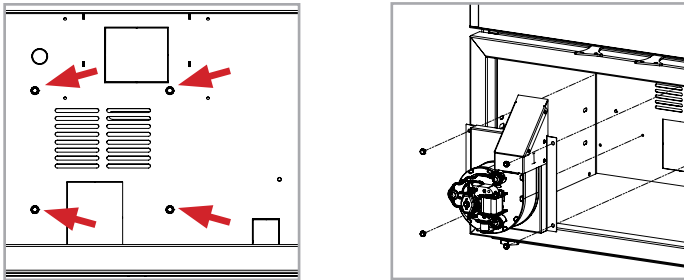
### 3.11 KIT VENTILATION/CANALIZATION

L'installation du kit de ventilation ou du kit de canalisation **en option** est illustrée ci-dessous, avec le schéma de démontage (et remontage) du panneau de revêtement pour le positionnement correcte du kit.

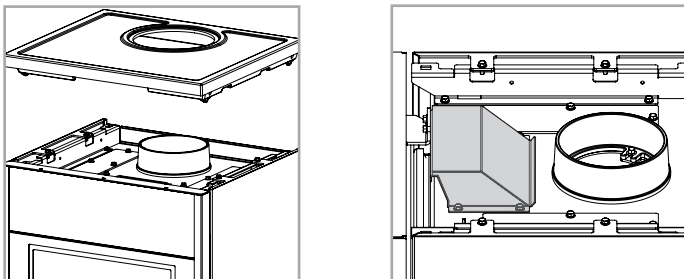


Pour les modèles avec tiroir, avant d'installer le kit, il est nécessaire de retirer le tiroir en agissant sur les guides avec la clé de 2,5 (vis M4).

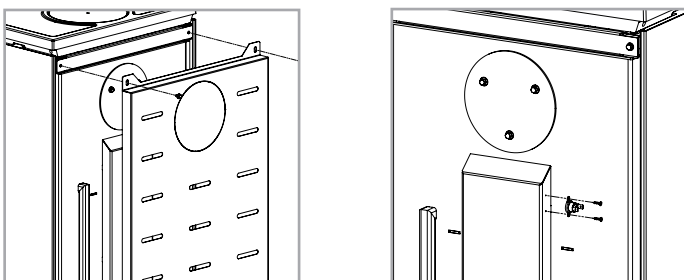
#### INSTALLATION KIT VENTILATION



Ci-dessous vous pouvez trouver les trous (voir flèches) pour fixer le kit de ventilation à la plaque arrière interne avec la clé de 8 (vis M5).

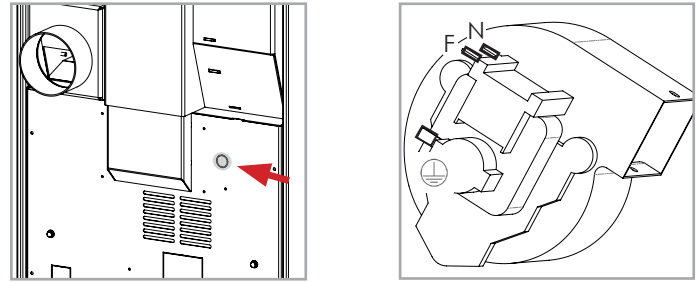


Soulevez le panneau supérieur en fonte et fixez le convoyeur à air avec la clé de 8 (vis M5).



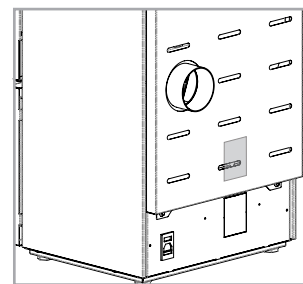
Démontez la face arrière à l'aide de la clé de 8 (vis M5), sortez le thermostat à contact de la boîte

du kit et raccordez-le sur le côté du conduit d'air à l'aide d'un tournevis cruciforme.

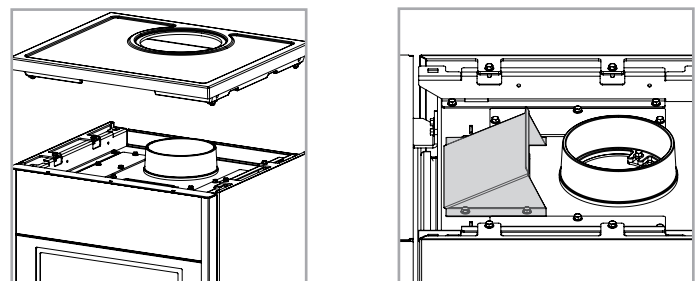
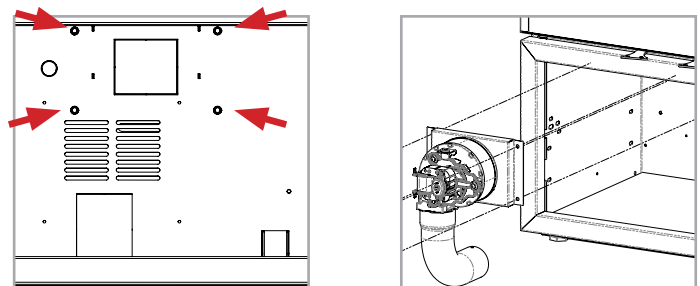


Retirez le trou pré-percé pour permettre le passage du câblage du thermostat à contact au ventilateur d'air (voir schéma électrique à la fin de ce manuel).

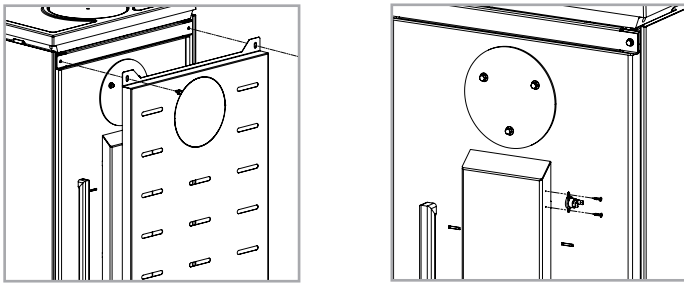
#### INSTALLATION KIT CANALIZATION



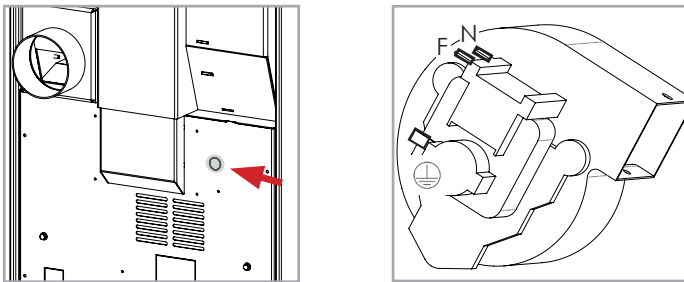
Retirez le trou pré-percé dans la partie arrière du produit et, en suivant les trous (voir flèches), fixez le kit de canalisation à la plaque arrière interne à l'aide d'une clé de 8 (vis M5).



Soulevez le dessus en fonte et fixez le convoyeur à air avec la clé de 8 (vis M5).



Démontez la face arrière à l'aide de la clé de 8 (vis M5), sortez le thermostat à contact de la boîte du kit et raccordez-le sur le côté du conduit d'air à l'aide d'un tournevis cruciforme.



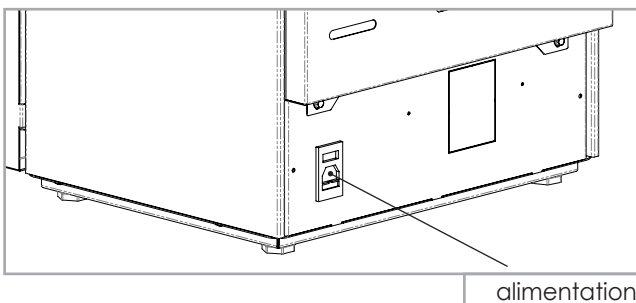
Retirez le trou pré-percé pour permettre le passage du câblage du thermostat à contact au ventilateur d'air (voir schéma électrique à la fin de ce manuel).

### 3.12 BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

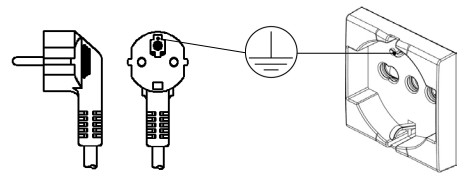
Le connecteur du câble d'alimentation du produit ne doit être branché qu'après avoir terminé l'installation et montage du système de ventilation/canalisation ; il ne doit pas entrer en contact avec des parties chaudes et doit rester accessible après l'installation.

Pour effectuer le raccordement électrique, procédez comme suit :

- branchez le câble d'alimentation à l'arrière de l'appareil ;
- branchez le câble d'alimentation à la prise murale.



Le système doit être équipé d'une mise à la terre et d'un interrupteur différentiel, conformément aux lois en vigueur. Assurez-vous également que la prise est compatible avec le type de fiche du câble d'alimentation utilisé.



## 4 ESSAI ET ENTRETIEN

Les opérations de contrôle et d'entretien, à l'exception du nettoyage ordinaire (expliqué dans le paragraphe correspondant), doivent être effectuées par du personnel technique autorisé. Avant d'effectuer toute intervention sur le produit, assurez-vous de prendre les précautions suivantes :

- toutes les parties du produit doivent être froides ;
- vérifiez qu'il n'y a aucune forme de combustion (par exemple cendres et braises encore chaudes) ;
- déversez les cendres dans un récipient métallique ;
- utilisez toujours des dispositifs de protection ;

### 4.1 ESSAI ET MISE EN SERVICE

La mise en service du produit doit être précédée d'un test de fonctionnement, qui comprend les vérifications suivantes :

- raccordement au système de sortie de fumées ;
  - conformité légale, réglementaire et aptitude à l'emploi de tous les matériaux pour la construction du système d'échappement, conduit de fumée, pot de cheminée, et adaptés à l'usage.
- L'essai n'est réussi que lorsque toutes les phases de fonctionnement sont terminées sans détection d'anomalies.

### 4.2 ENTRETIEN SYSTÈME CONDUIT DE FUMÉES

Le conduit de fumée doit toujours être propre, car les dépôts de suie ou de résidus imbrûlés réduisent sa section bloquant le tirage et compromettant le bon fonctionnement du produit. Lorsque présents en grandes quantités, ils peuvent enflammer le conduit. Il est obligatoire de faire nettoyer et vérifier le conduit de fumée et le pot de cheminée par un ramoneur qualifié au moins une fois par an ou après un arrêt prolongé de l'appareil. À la fin de la vérification/entretien, demandez un rapport indiquant que le système est sûr.

Le non-nettoyage compromet la sécurité du système.

### 4.3 ENTRETIEN DU PRODUIT

A faire au moins une fois par an. Dans cette phase, le technicien autorisé doit :

- nettoyer soigneusement tout le conduit de fumée ;
- remonter l'appareil dans toutes ses parties ;

- vérifier l'étanchéité de tous les joints ;
- vérifier le bon fonctionnement et la qualité de combustion.

Les données indiquées sont indicatives et non contractuelles et peuvent varier selon le type de bois utilisé. Le fabricant se réserve le droit d'apporter toutes modifications afin d'améliorer les performances des produits.

## 5 DONNÉES TECHNIQUES DU PRODUIT

Dans ce chapitre vous trouvez toutes les informations relatives aux données techniques du produit : encombrement, dimensions d'installation et distances minimales obligatoires à respecter par rapport aux murs, aux meubles et éventuellement aux objets inflammables pouvant se trouver dans les maisons.

### 5.1 FICHE PRODUIT

FICHE PRODUIT		
EU 2015/1186		
Marque	Nobis	
Modèle	FLAT/ZENITH/ CLASSIC 8KW	FLAT/ZENITH/ CLASSIC 10KW
Classe de rendement énergétique	A+	A+
Puissance thermique directe (kW)	7.2	8.8
Puissance thermique indirecte (kW)	-	-
Coeff. d'efficacité énergétique	113	115
Rendement utile (Puis. nominale %)	85	86.1
Respectez les avertissements et les instructions d'installation et d'entretien périodique indiquées dans ce manuel d'instructions.		

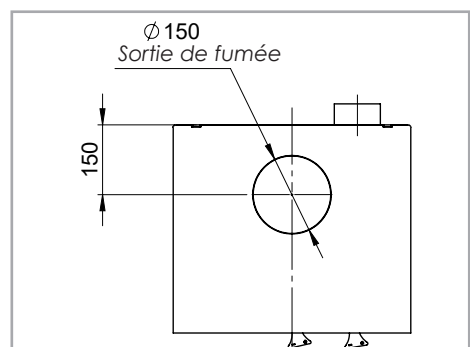
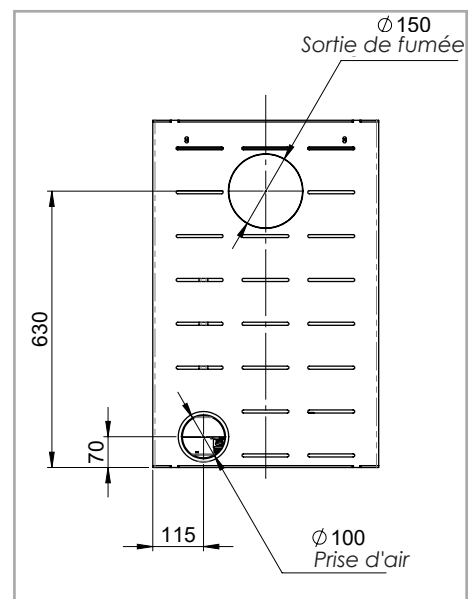
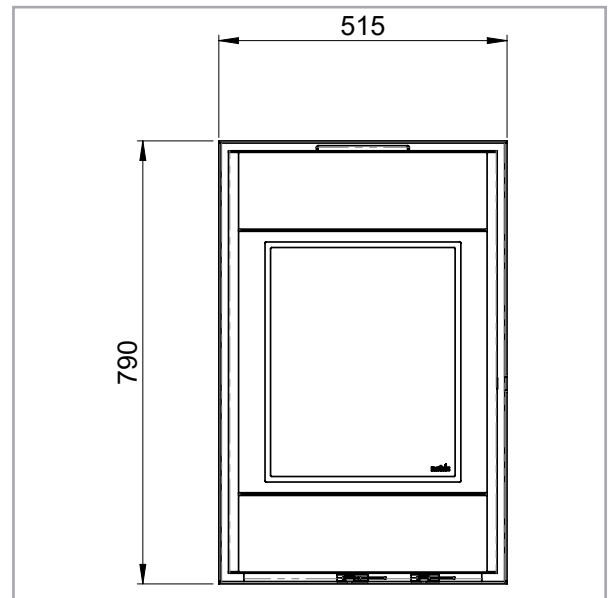
### 5.2 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Modèle	FLAT/ZENITH/CLASSIC 8KW	FLAT/ZENITH/CLASSIC 10KW
Poids de l'appareil (Kg)	165	
Ø entrée air (mm)	100	
Ø sortie de fumées (mm)	150	
Vol. max. chauffage* (m <sup>3</sup> )	177	216
Puissance introduite (kW)	8.5	10.2
Puissance utile (kW)	7.2	8.8
Rendement (%)	85	86.1
CO au 13% de O <sub>2</sub> (mg/m <sup>3</sup> )	610	455
Consommation horaire bois (kg/h)	1.98	2.41
Débit des gaz d'échappement (g/s)	9.1	8.8
Tirage minimale (Pa)	12	11
Température des fumées (°C)	189	194

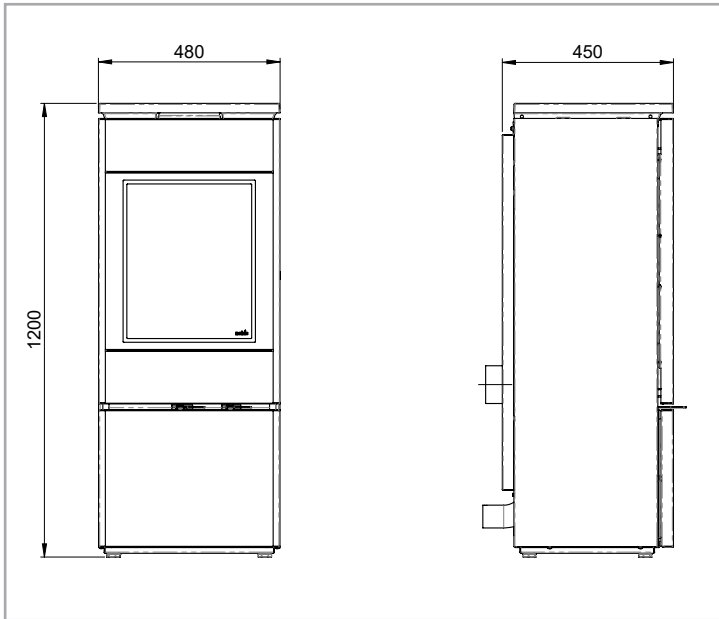
\* cette valeur peut varier en fonction du type de classe énergétique du bâtiment et du type de bois utilisé.

### 5.3 MESURES D'ENCOMBREMENT

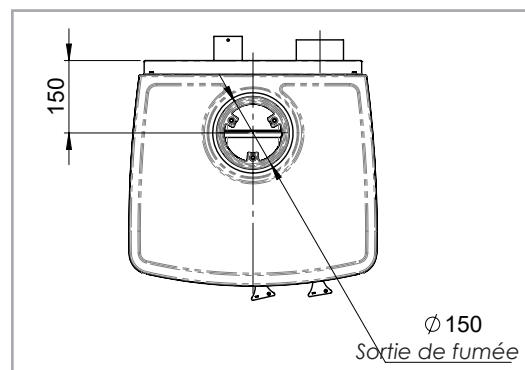
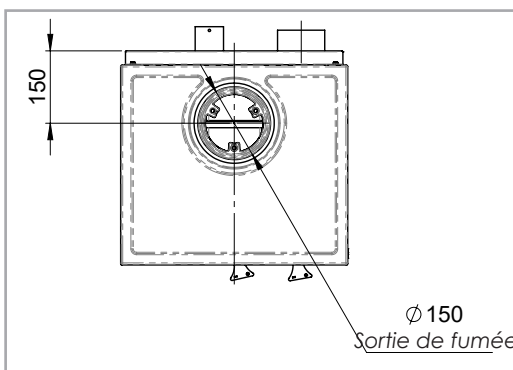
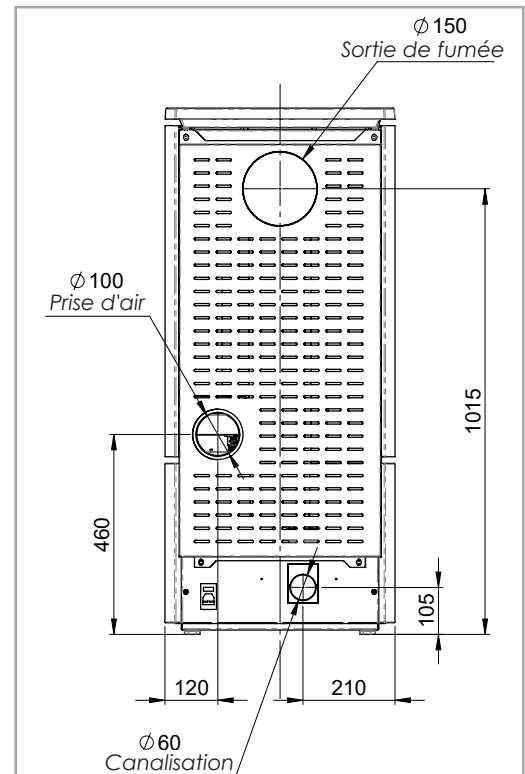
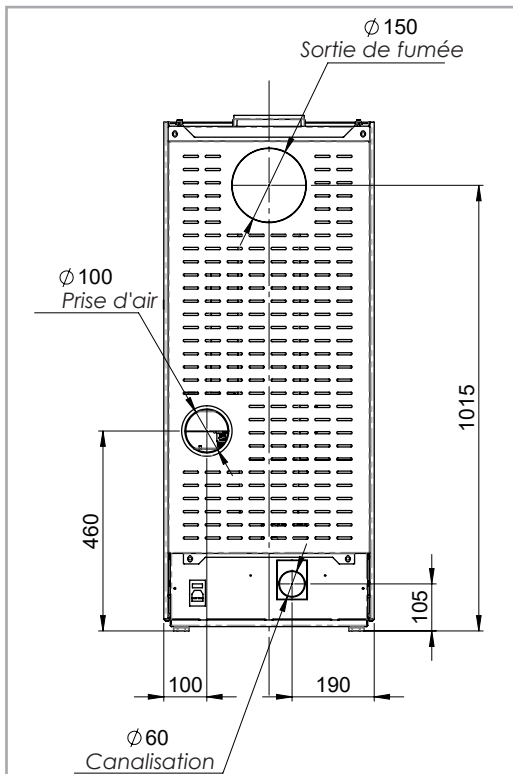
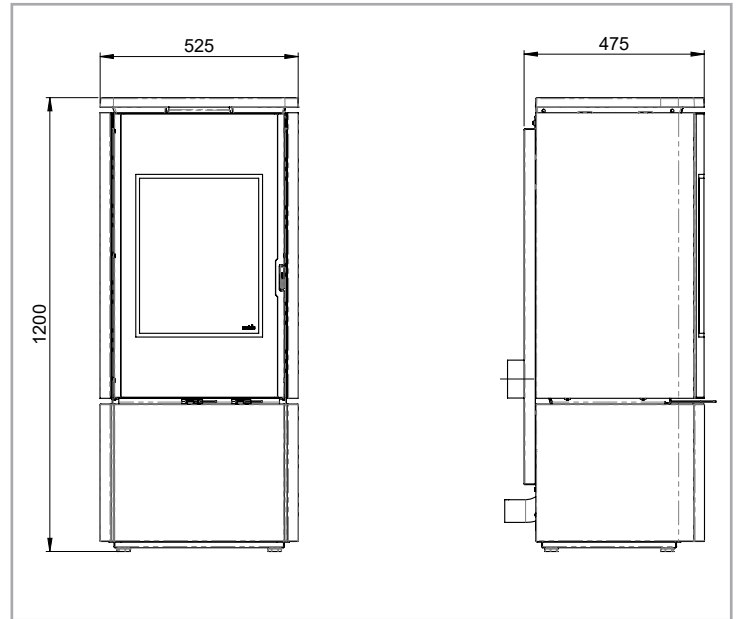
#### FLAT 100



FLAT

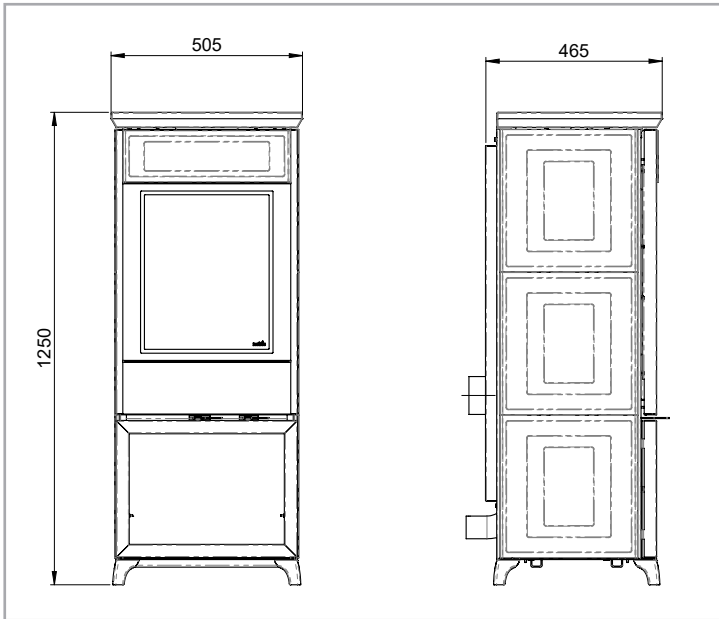


ZENITH

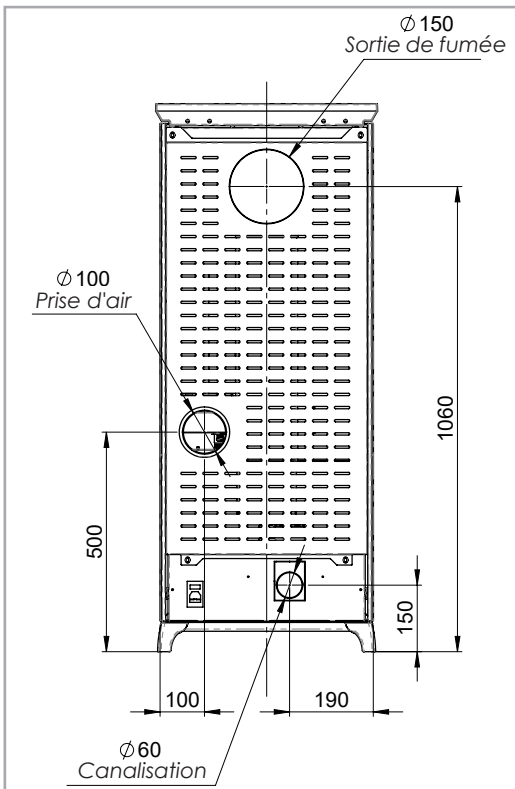
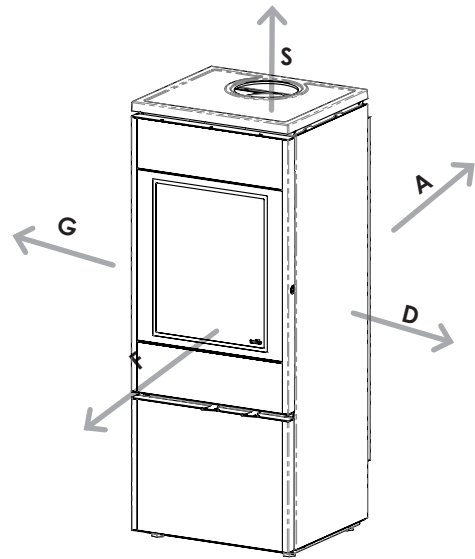




**CLASSIC**



**5.4 DISTANCES DE SECURITÉ**



Distance minimum des matériaux combustibles		
D	Côté droit	400 mm
G	Côté gauche	400 mm
A	Arrière	<b>250 mm</b>
F	Avant	800 mm
S	Côté supérieur	800 mm



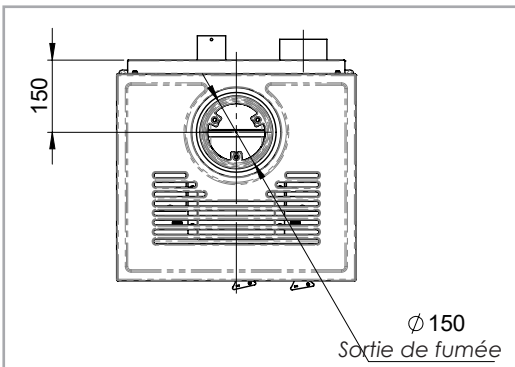
**6 PROCÉDURES D'UTILISATION**

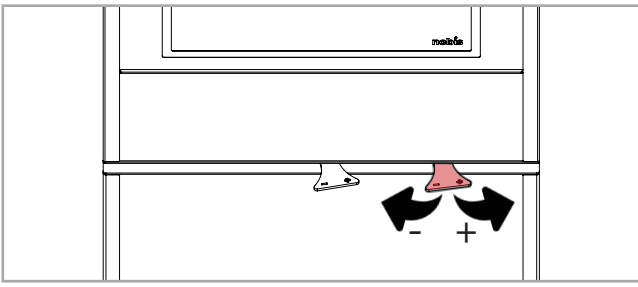
Ce chapitre montre les commandes pour faire fonctionner le produit, c'est-à-dire, allumage et réglage optimale de la combustion.

**6.1 FONCTIONS DES COMMANDES**

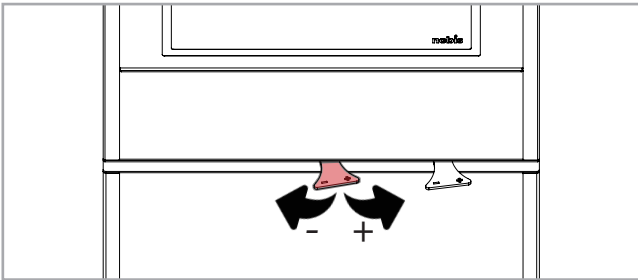
L'alimentation en air pour la combustion est contrôlée par deux vannes, actionnées par des poignées de commande spécifiques.

La poignée de commande à droite du produit contrôle l'air primaire (qui sert à allumer la flamme) et la combustion si le bois est plus dense. L'alimentation en air lors de l'allumage doit être au maximum, c'est-à-dire avec la manette dans la position la plus à droite (+). Lorsque la combustion s'est complètement propagée, l'air primaire peut être fermé délicatement en faisant coulisser la manette (-) vers la gauche.





La poignée de commande au centre contrôle l'air secondaire et sert à régler la combustion lorsque le poêle est en marche. L'ouverture maximale se produit lorsqu'elle est déplacée vers la droite (+), tandis qu'elle diminue lorsqu'elle est déplacée vers la gauche (-).



L'indicateur idéal pour vérifier la bonne combustion est la couleur de la flamme. Si la couleur de la flamme tend à foncer, créant de la suie dans la chambre de combustion et des bouffées de fumées noires, il s'agit de mauvaise combustion par manque d'air. Il faudra donc ajouter de l'air secondaire en réglant la manette centrale vers la droite (+) pour améliorer la combustion.

Veillez également noter que la longueur des bûches doit être au maximum de 33 cm de longueur et pas plus de 8 cm de diamètre ; l'humidité du bois doit être inférieure à 18-20%.

## 6.2 ALLUMAGE DU PRODUIT

Ce chapitre présente une série d'opérations à effectuer lors de la première mise en marche de l'appareil.



Lorsque le produit est allumé pour la première fois, des odeurs ou des fumées désagréables peuvent être générées en raison de l'évaporation ou du séchage de certains matériaux utilisés. Ce phénomène disparaît après quelques heures d'utilisation. Pendant cette période, il est conseillé de maintenir une bonne aération des locaux.

Ci-dessous vous trouvez la séquence des opérations à effectuer pour optimiser le démarrage du produit :

1. Nettoyez la grille de combustion en éliminant les résidus de l'utilisation précédente. Si nécessaire, videz le tiroir à cendres.

2. Ajustez les manettes d'air primaire et secondaire pour qu'elles s'ouvrent vers la droite (+) ;
3. Au-dessus de la grille, préparez un module d'allumage sur plusieurs niveaux, composé de :
  - 4 bûches sèches d'environ 25-30 cm de long et un poids d'environ 0,5 kg chacune, croisées sur 2 niveaux ;
  - 2 niveaux de bûches minces d'environ 20-25 cm pour allumer la flamme, comme indiqué sur la figure



4. Placez l'allume-feu naturel (flamme) sur le dessus du module d'allumage.
5. Fermez la porte de la chambre de combustion.



Ne pas surcharger l'appareil. Les trous d'air tertiaire à l'arrière de la chambre de combustion ne doivent jamais être bouchés. Le dépassement des quantités de recharge recommandées peut endommager les pièces du produit et invalider la garantie. Une charge excessive, en plus d'être inefficace, produit des températures de fumée trop élevées qui peuvent endommager à la fois le produit, le système d'échappement et le conduit de fumée.



Toutes les surfaces externes du produit atteignent des températures élevées. Prenez des précautions si vous devez toucher les surfaces de l'appareil.

Il est recommandé de maintenir les deux manettes d'air comburant ouvertes pendant toute la durée de la première charge (après l'allumage) afin de mettre en température aussi bien la chambre de combustion que le conduit des fumées et d'éviter l'extinction intempestive de la flamme.



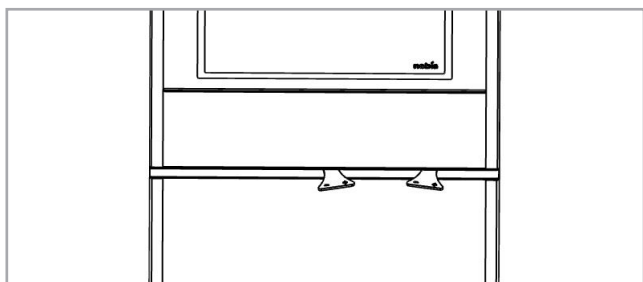
Pendant le fonctionnement, et surtout pendant les phases de chauffage et de refroidissement du produit, des bruits similaires à des tic-tac peuvent être perçus dus à la dilatation des matériaux dans les différentes phases de passage du chaud au froid et vice versa de l'appareil.

Pendant le fonctionnement, ne pas utiliser le produit avec la porte ouverte. La porte peut être ouverte uniquement le temps nécessaire au chargement des bûches. Pour éviter une fuite excessive de fumée de combustion dans la pièce, il est recommandé d'ouvrir la porte lentement.

### 6.3 RÉGLAGE DE LA COMBUSTION

Une fois la température de la chambre de combustion et de l'ensemble du conduit de fumée atteinte, l'air primaire peut être ajusté pour obtenir un rendement maximal. La vitesse de combustion, et donc la puissance thermique générée, est réglée à la fois par la quantité de bûches présente dans la chambre de combustion et par la quantité d'air primaire. Une flamme trop rapide diminue à la fois la durée des bûches et le rendement du produit. Par conséquent, pendant le fonctionnement, l'air primaire doit être fermée et la combustion doit être ajustée en agissant sur l'air secondaire.

Les performances maximales sont obtenues en chargeant et en réglant le poêle avec deux morceaux de bois de hêtre de 250 mm pour un total de 2 kg. L'air primaire totalement fermé et l'air secondaire ouvert comme l'illustre la figure.



La combustion est efficace et « propre » lorsque la flamme est de couleur jaune clair. Si la flamme tend vers le rouge, ou s'il y a de la fumée noire dans la chambre de combustion, il faut augmenter légèrement l'air secondaire.

Il faut utiliser le produit pendant une première période pour apprendre à réguler correctement la combustion.



Lorsque du combustible est ajouté au-dessus des braises en l'absence de flamme, un fort dégagement de fumées peut se produire. Dans ce cas, un mélange explosif de gaz et d'air pourrait se former et, dans des cas extrêmes, provoquer une explosion. Pour des raisons de sécurité, il est conseillé d'effectuer une nouvelle procédure d'allumage à l'aide de petites lamelles.



Afin d'assurer un accès aisé à l'appareil et au conduit de fumée pour les opérations de nettoyage et d'entretien, il est recommandé, lors de l'installation, de laisser une marge de manœuvre suffisante.



Pour nettoyer correctement l'appareil, veuillez suivre attentivement les instructions suivantes. Le non-respect de ce qui précède pourrait causer des dysfonctionnement.

Avant d'effectuer toute opération de nettoyage sur l'appareil, prendre les précautions suivantes :

- Assurez-vous que toutes les pièces de l'appareil sont froides au toucher ;
- Assurez-vous que les cendres sont complètement éteintes et froides au toucher ;
- Utilisez toujours un équipement approprié pour l'entretien ;
- Après l'entretien, réinstallez toutes les pièces démontées, de la même manière, avant de remettre le poêle en service.

Pour nettoyer les surfaces, utilisez un chiffon humide

avec eau et savon sur les pièces métalliques peintes.

L'utilisation de produits de nettoyage agressifs ou de diluants endommagera les surfaces du produit.



La qualité du bois, les modes d'utilisation du poêle et le réglage de la combustion peuvent influencer la fréquence des interventions d'entretien.

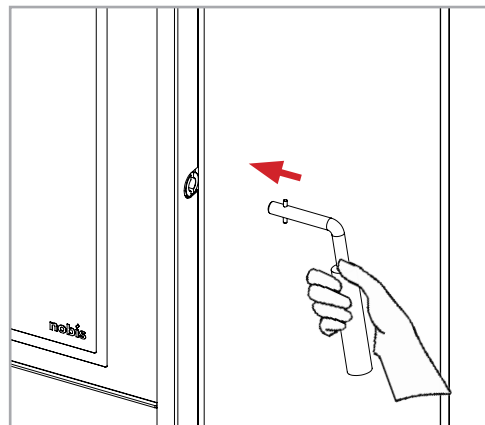
### 7.1 NETTOYAGE FOYER ET TIROIR

Ouvrez la porte à l'aide de l'outil approprié et :

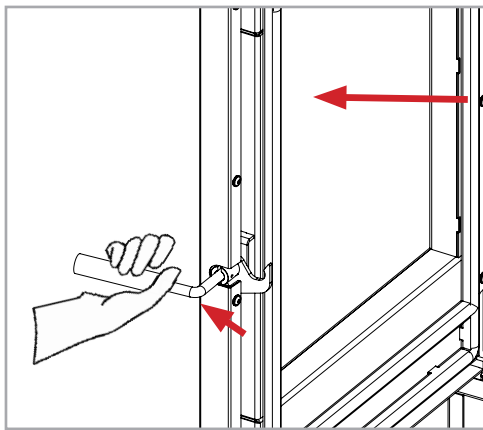
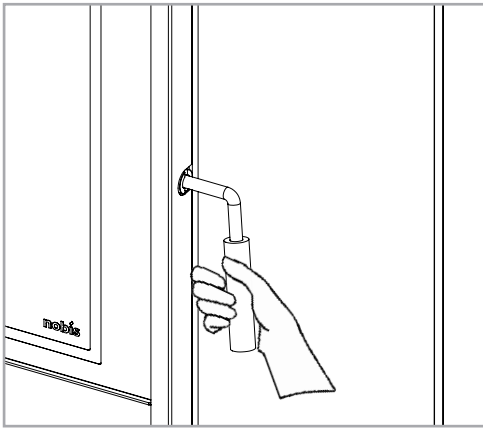
- Aspirez les résidus présents dans la chambre de combustion avec un aspirateur à cendres approprié, en vous assurant que les cendres sont complètement éteintes ;
- La vermiculite ne nécessite pas de nettoyage. Dans tous les cas, si vous avez l'intention d'enlever les particules de suie, utilisez uniquement une brosse à poils doux.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :

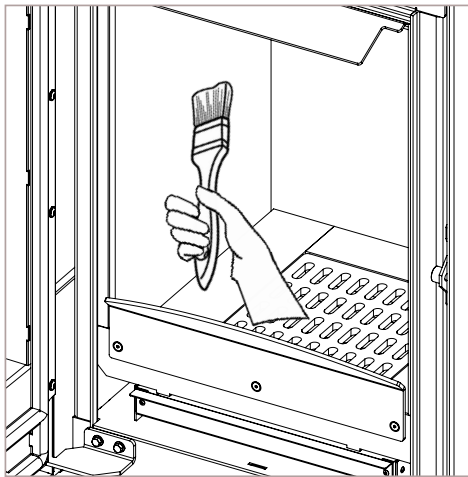
Ouvrez la porte à l'aide de la « main froide », le levier fourni avec le produit, et insérez-le dans le logement approprié, comme illustré ci-dessous.



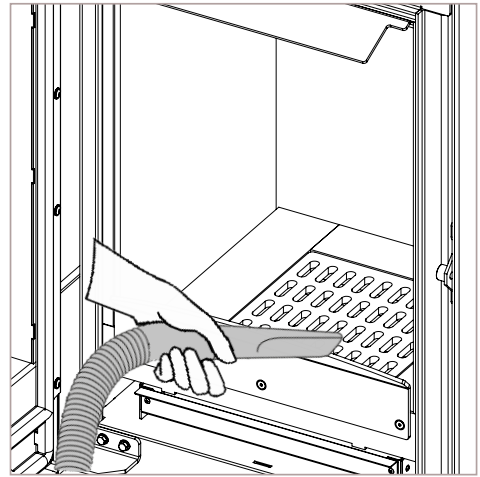
## 7 NETTOYAGE DE L'APPAREIL



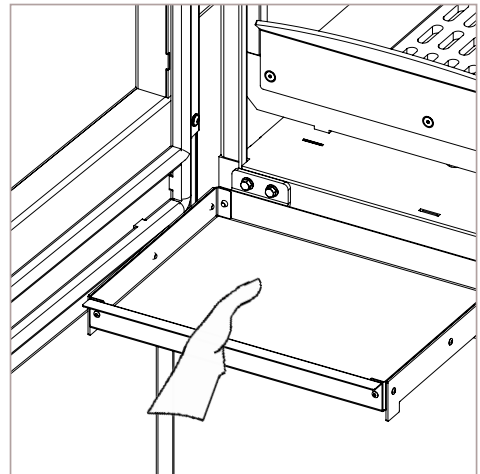
Enlevez la poussière de combustion à l'aide d'une brosse à poils doux, en la faisant tomber sur la surface sous-jacente.



Aspirez la surface d'appui des bûches en prenant soin de ne pas frapper la vermiculite avec la buse de l'aspirateur.



Sortez le tiroir qui se trouve sous la grille de la chambre de combustion et videz-le, en faisant attention aux cendres, qui pourraient encore être incandescentes.



## 7.2 NETTOYAGE DE LA VITRE

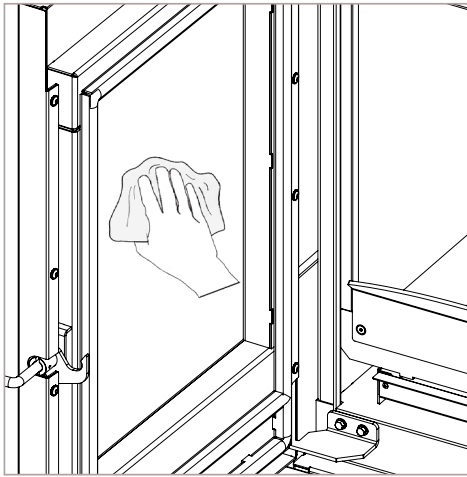
Pour nettoyer la vitre, utilisez un torchon en coton ou papier de cuisine. Il est conseillé de nettoyer la vitre à l'aide d'un torchon imbibé d'eau et de cendre de combustion (qui a une fonction abrasive), en évitant l'utilisation de produits additionnés qui pourraient, avec le temps, détériorer les joints, la vitre et la peinture.



N'allumez pas l'appareil si vous remarquez des dommages à la vitre. Contactez le service d'assistance pour la remplacer.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE :  
Nettoyez avec un torchon en coton comme dans la figure suivante :





#### TABLEAU CYCLES DE NETTOYAGE

Ci-dessous vous trouvez résumées les interventions de contrôle et/ou de entretien indispensables au bon fonctionnement de l'appareil.

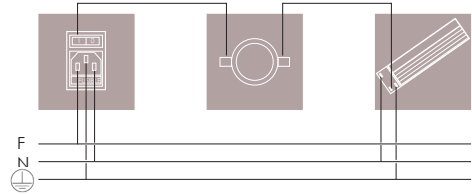
PARTIES	FRÉQUENCE
Tiroir à cendres (temps indicatif)	1 JJ
Vitre	2-3 JJ
Chambre de combustion	1 jour
Joint de la porte*	1 SA
Conduit de fumées*	1 SA
Conduit de fumées interne*	1 SA

#### LÉGENDE :

\* = opérations que peuvent être effectuées par un technicien autorisé ;

JJ = jours

SA = saison



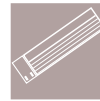
#### LÉGENDE :



INTERRUPTEUR  
ALIMENTATION  
TENS : ~ 220V



THERMIQUE À  
CONTACT



VENTILATEUR  
AMBIANT

## 8 SCHÉMA DE CÂBLAGE







**NOBIS Srl**

Via Palazzolo, 11  
25037 - Pontoglio - BS  
[www.nobisfire.it](http://www.nobisfire.it)

Nobis Srl n'assume aucune responsabilité pour des erreurs éventuelles dans cette brochure et se considère libre de modifier sans notifications préalables les caractéristiques de ses produits.

Cod. 110-002-0033N\_S1